

Commune MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 OCTOBRE 2023

2023 / 04 / 08

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE 33

PRESENTS 25 REPRESENTES 80

ABSENT 00

VOTANTS 33 Date de Convocation : 04 Octobre 2023

Date d'Affichage:

04 Octobre 2023

Secrétaire de Séance :

Laurent MONNIER

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER **MARTIN CHABBERT** Cécile, ARMERO Séverine. ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT Clothilde, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par Agnès MAUREL BARENS Janine par André AMALRIC LAFONT Stéphanie par Séverine ARMERO CAUQUIL Fabrice par Corine ALBERT CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL **IOUALALEN Valentin par Karine LOUP** CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

OBJET: Aide à l'implantation commerciale.

ID: 081-218101632-20231011-2023_DEL72-DE

Le Conseil Municipal

Vu le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale, modifié par délibérations du 29 juin 2022 et du 11 octobre 2023,

Vu le dossier de demande déposé par les commerçants ci-après désignés,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mercredi 04 octobre 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré,

- D'accorder les aides financières suivantes :

BENEFICIAIRES			SUBVENTION
N°	Nom	Adresse	ATTRIBUÉE
2023-05	EURL PML	21 rue Cormouls-Houlès	1 560,00 €
2023-06	BLUE PIERCING Mme Julie LELEU	4 rue Paul Brenac	2 520,00 €
2023-07	SARL OP'TEA CAFE	7 rue de Verdun	3 000,00 €
2023-08	MAISON SPPB Mme Salomé PELMARD	21 rue Edouard Barbey	2 400,00 €
			9 480,00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Laurent MONNIER

Le Maire,

Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture Et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.